



Communauto est une entreprise à vocation sociale, urbanistique et environnementale qui dessert aujourd'hui 21 000 abonnés en mettant à leur disposition plus de 1 000 véhicules en libre-service, accessibles 24 h/24, 7 jours sur 7. Ces véhicules, pouvant être loués pour une période d'une demi-heure, une heure, une journée ou plus longtemps, sont répartis dans 315 stations situées à Québec, Lévis, Gatineau, Sherbrooke, Montréal, Longueuil, Saint-Lambert, Laval et Saint-Bruno.

L'**autopartage**, ou la **voiture libre-service**, est un service de mobilité **complémentaire** aux modes de transport actifs et collectifs, qui fonctionne sur **abonnement** et qui permet de donner accès à la mobilité automobile **sans qu'il ne soit nécessaire**, pour autant, **de posséder un véhicule**.

Faits saillants

- ▶ Fondée en 1994, Communauto est **la plus ancienne organisation de voitures en libre-service en Amérique du Nord**, représentant maintenant 50 % du marché canadien.
- ▶ Une clientèle en **forte croissance** (+ 25 % par année).
- ▶ Des clients **satisfaits** (94-95 %)... et **fidèles**.
- ▶ L'utilisation de la voiture en libre-service entraîne une **réduction des besoins en espaces de stationnement** et une **diminution significative de la demande de ces espaces** dans les secteurs desservis.*
- ▶ L'utilisation de la voiture en libre-service entraîne une diminution moyenne du nombre de kilomètres parcourus en voiture de l'ordre de **35 % par année par personne**.*
- ▶ Le potentiel de pénétration de la voiture en libre-service auprès des ménages au Québec est évalué, sur la base des caractéristiques socioéconomiques actuelles des abonnés de Communauto, à environ **139 000 adhérents**.*

*Source : Tecscult inc., 2006. Le projet auto + bus : évaluation d'initiatives de mobilité combinée dans les villes canadiennes. 247 p.

Pourquoi des véhicules électriques en libre-service ?

- ▶ Les **trajets types** effectués par les usagers de la voiture en libre-service sont en général de **courte durée** et de **courte distance**, donc bien adaptés à la technologie électrique. En effet, parmi les 50 000 trajets effectués chaque mois par les abonnés de Communauto, 50 % sont de moins de 3 heures et de moins de 25 kilomètres.
- ▶ Un système de véhicules en libre-service permettrait de **faire profiter de ces voitures électriques** à la majorité des citoyens urbains résidant dans des **secteurs denses de la ville** où il ne serait normalement pas possible de rendre accessible un réseau de recharge à proximité des résidences.
- ▶ Cette technologie valorise davantage **la mission sociale, environnementale, et urbanistique** de l'autopartage.

Pour plus de renseignements : www.communauto.com ou **514 499-8099, poste 2119**